







Colloque

« L'avenir de la propriété intellectuelle »

organisé par l'Association des Jeunes Universitaires spécialisés en propriété intellectuelle (JUSPI)

le mardi 3 octobre 2017 13h30-18h

Faculté de droit de l'Université Paris Descartes, 10 avenue Pierre Larousse, 92240 Malakoff

L'Association des Jeunes Universitaires spécialisés en propriété intellectuelle (JUSPI), créée en 2017, regroupe en son sein des maîtres de conférences des universités spécialisés en droit de la propriété intellectuelle. Elle a pour vocation de favoriser la recherche entre les jeunes universitaires appartenant à des structures de recherche différentes, de fédérer des compétences en créant un réseau d'échanges, et de valoriser les travaux de recherche en propriété intellectuelle en contribuant à la promotion académique de cette discipline, notamment par l'organisation de rencontres (colloques, séminaires, journées d'études) liées aux thématiques de l'association.

L'Association JUSPI organise ainsi le 3 octobre 2017 son premier colloque, consacré à « L'avenir de la propriété intellectuelle ». Ses membres y présenteront le fruit de leurs réflexions, entourés de professeurs de renom et d'universitaires étrangers.

Manifestation gratuite validée au titre de la formation continue des avocats.

Renseignements et inscriptions : lesjuspi@gmail.com

Programme prévisionnel

Ouverture

Célia Zolynski, Professeur à l'Université Versailles-Saint-Quentin, membre du Conseil National du Numérique

1ère Partie : La propriété intellectuelle, un droit en mouvement

- Les marques, un droit de propriété intellectuelle comme les autres ?

Yann Basire, maître de conférences à l'Université de Haute-Alsace, chargé d'enseignement au CEIPI

- La défense des droits de propriété intellectuelle : cumuls et options

Sylvain Chatry, maître de conférences à l'Université de Perpignan Via Domitia

- Propriété intellectuelle et santé publique

Caroline Le Goffic, maître de conférences à l'Université Paris Descartes

- Regards de l'étranger

Pilar Monteiro, Professeur à l'Université d'Alicante

Pause

2^{nde} Partie : La propriété intellectuelle, un droit d'avenir

- L'avenir du statut social des auteurs et artistes interprètes Stéphanie Le Cam, maître de conférences à l'Université Rennes 2
- L'avenir du brevet dans les technologies bas carbone Amélie Favreau, maître de conférences à l'Université Grenoble-Alpes
 - Les chartes de propriété intellectuelle

Nicolas Bronzo, maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

- Regards de l'étranger

Tsukasa Aso, maître de conférences à l'Université de Kyushu

Synthèse

Edouard Treppoz, professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3